

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving
- PWGSC
1550, Avenue d'Estimauville
1550, D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC-PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet Restauration sédiments contaminés	
Solicitation No. - N° de l'invitation EE517-150315/B	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client EE517-15-0315	Date 2014-09-05
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCM-009-16034	
File No. - N° de dossier QCM-4-37087 (009)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-09-26	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Thellend, François	Buyer Id - Id de l'acheteur qcm009
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2889 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification 002

L'objectif de la modification 002 est de proroger la date de clôture de l'appel d'offres, ajouter une clause à l'appel d'offres, présenter les questions/réponses et diffuser l'addenda technique #01.

Inclus dans la présente modification:

1. Question et réponse 7 à 11;
2. Changement à l'appel d'offres; et
3. Addenda technique #01.

1. Question et réponse

Question 7)

Est-il possible d'obtenir un échantillon de sédiment de Sandy Beach pour fins de vérification de la technologie?

Réponse 7)

Nous ne fournissons pas d'échantillons de sédiments. S'il vous plaît se référer au paragraphe IP05 de l'appel d'offres du document.

IP05 PRÉLÈVEMENT D'ÉCHANTILLONS DE MATÉRIAUX À DRAGUER

1. Les Soumissionnaires pourront prélever des échantillons de matériaux à draguer à des fins d'essais et d'analyses pendant la période de soumission, à condition d'aviser par écrit à francois.thellend@tpsgc-pwgsc.gc.ca, l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1, au moins dix (10) jours ouvrables à l'avance.
2. Les Soumissionnaires qui souhaitent procéder à ces prélèvements devront le faire à leurs frais et assurer toute la gestion, la coordination et les risques en lien avec cette activité. Le Canada n'assume aucune responsabilité découlant de ces opérations.

Question 8)

Certaines annexes et schémas dans les documents anglais ne sont disponibles qu'en français. Est-il possible de les avoir en anglais?

Réponse 8)

Un exercice de traduction est en cours. Une modification ultérieure viendra présenter les documents traduits.

Question 9)

Si nous avons des questions en lien avec le décret environnemental provincial, à qui devons-nous nous adresser?

Réponse 9)

Solicitation No. - N° de l'invitation

EE517-150315/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EE517-15-0315

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

QCM-4-37087

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcm009

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Les soumissionnaires qui désirent poser des questions au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en lien avec le décret ou toutes autres questions en lien avec leurs champs de compétences devront contacter Monsieur Martin Tremblay. Ses coordonnées sont:

Martin Tremblay, géo., M. Sc.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

675, boul. René-Lévesque Est, 6ème étage, bte 83

Québec (Qc)

G1R 5V7

Tél.: (418) 521-3933 poste 4699

Fax: (418) 644-8222

Question 10)

Est-il possible d'obtenir les fichiers autocad (.dwg) pour les polygones de dragage et la caractérisation du fond marin?

Réponse 10)

Les fichiers sont maintenant disponibles pour téléchargement sur le site achatsetventes.gc.ca.

Question 11)

Serait-il possible d'avoir la liste des entreprises présentes à la conférence des soumissionnaires?

Réponse 11)

La liste des entreprises présente à la conférence est la suivante:

AIM Environnement Group

ASDR Environnement

CleanEarth Technologies

Construction LFG inc.

Dragage Ocean DSM inc.

EBC inc.

Gersol Construction

Les Entreprises PEC

Les Services exp inc.

McNally Construction Inc.

Milestone Environmental Contracting inc.

Newalta

R J MacIsaac Construction Ltd.

Sanexen

SNC-Lavalin

Terrapex Environnement ltée

Valusol inc.

Fin de la section questions et réponses

2. Changement à l'appel d'offres

Ajouter l'Instruction Particulière aux soumissionnaires (IP) suivante:

IP13 PERSONNES NON ADMISSIBLES

1. En raison de leur participation au projet, les personnes nommées ci-dessous (les « personnes non admissibles »), leurs employés et leurs sous-traitants, conseillers, experts-conseils ou représentants travaillant au projet et toute personne qui contrôle ces personnes, qui est contrôlée par ces personnes ou qui est soumise avec les personnes non admissibles à un contrôle commun (chacune d'entre elles étant une affiliée) sont visées par les dispositions énoncées dans la section IG17 « Conflit d'intérêts – avantage indu » de l'appel d'offres et ne peuvent pas participer au projet en tant que membres de l'équipe du soumissionnaire ou conseillers du soumissionnaire. Les personnes non admissibles dans le cadre du présent processus d'appel d'offres sont les suivantes :

- *Dessau inc.*
- *LVM inc.*
- *LVM, une division de EnGlobe Corporation*
- *EnGlobe Corp*

2. TPSGC peut, le cas échéant, modifier la liste des personnes non admissibles pendant le processus d'appel d'offres.

3. L'affiliée d'une personne non admissible peut participer au projet en tant que membre de l'équipe du soumissionnaire ou conseiller du soumissionnaire seulement si elle en a obtenu le consentement écrit de TPSGC. Pour obtenir ce consentement, le soumissionnaire doit présenter à l'autorité contractante une demande indiquant les renseignements suivants :

a) le nom complet de l'affiliée d'une personne non admissible que le soumissionnaire souhaite faire participer en tant que membre de son équipe ou conseiller;

b) de l'information sur la relation existant entre l'affiliée et la personne non admissible;

c) une description des politiques et des procédures qui seront instaurées pour gérer, atténuer ou minimiser l'incidence de tout conflit d'intérêts potentiel.

4. Lorsque l'autorité contractante reçoit une demande de consentement dûment remplie par le soumissionnaire, TPSGC doit, à sa discrétion exclusive, déterminer s'il estime qu'il existe un conflit d'intérêts réel, perçu ou potentiel et, le cas échéant, si son incidence peut être gérée, atténuée ou minimisée de façon appropriée. Le soumissionnaire doit être informé de la décision de TPSGC au moyen d'une lettre indiquant la nature du consentement et les mesures qui doivent être prises pour gérer, atténuer ou minimiser l'incidence du conflit d'intérêts pour que le consentement soit accordé. Si l'affiliée d'une personne non admissible est considérée comme étant en situation de conflit d'intérêts et que l'incidence de ce dernier ne peut pas être gérée, atténuée ou minimisée de façon appropriée, TPSGC doit, au moyen d'un addenda, ajouter cette affiliée à la liste des personnes non admissibles.

Fin de la section changement à l'appel d'offres

3. Addenda technique 01

Veillez apporter les modifications suivantes au devis:

1) À la section 35 20 23 - "Dragage", à l'article 1.2.3:

Supprimez: Des travaux de dragage supplémentaire pourraient être exigés dans les Polygones de dragage A à G. Si exigés, les travaux de dragage supplémentaires viseront une épaisseur de minimale de 300 mm.

Insérez: Des travaux de dragage supplémentaire pourraient être exigés dans les Polygones de dragage A à G. Si exigés, les travaux de dragage supplémentaires viseront une épaisseur minimale de **0,15 m**.

2) À la section 35 20 23 - "Dragage", à l'article 1.2.7:

Supprimez: Des travaux de dragage supplémentaire pourraient être exigés dans les Polygones de dragage H à L. Si exigés, les travaux de dragage supplémentaires viseront une épaisseur de minimale de 300 mm.

Insérez: Des travaux de dragage supplémentaire pourraient être exigés dans les Polygones de dragage H à L. Si exigés, les travaux de dragage supplémentaires viseront une épaisseur minimale de **0,15 m**.

Fin de la section addenda technique 01

**** les autres clauses et conditions demeurent inchangées ****